

Appropriation et apprentissage du Code de la Route

Public concerné :

Bénéficiaire RSA secteur Cahors Sud

Durée de la formation:

80h

Intervenante:

Valérie PREVOT

Période:

Le démarrage de l'action en septembre n'aura lieu qu'après constitution du groupe complet de formation (ni entrée ni sortie permanente). Un rendez-vous individuel sera nécessaire avant chaque entrée en formation.

Lieu:

Association RERTR
45 rue Gustave Sindou 46000 Cahors

Nombre de participants:

12 personnes maximum

Horaires et fréquences :

Les mardis et jeudis de 9h à 12h
2 séances hebdomadaires

Pré requis :

Niveau A2 min en français

Conditions d'accès:

Orientation par un référent BRSA

Objectifs:

Accompagnement des bénéficiaires RSA vers plus de mobilité au travers d'une formation adaptée allant jusqu'à la présentation à l'examen du Code de la Route.

Contenu:

Le contenu et le choix des ressources sont déterminés individuellement avec la formatrice, en fonction des besoins, du niveau et des priorités de chaque apprenant.

Handicap et accessibilité :

Nous contacter

Financement:

Sur devis

*Toutes nos actions de formation sont déclinables sur le territoire et peuvent être adaptées à différents publics.
Nous contacter.*

Contact

Valérie PREVOT

05 65.53.60.32

06.67.57.14.57

rertformation46@gmail.com

CAHORS